

Procès verbal du conseil d'école n°3

Ecole élémentaire Charles Exbrayat



Présents :

équipe enseignante : Mme Seigne (PE) et Mme Fanget (directrice)

-mairie : Mme Miribel adjointe « Enfance, associations, commerce »

-représentantes des parents d'élèves : Mme Teixeira, Mme Monasse, Mme Dumay, Mme Essertel-Roumeau et Mme Bonnissol,

-DDEN : Mme Brunon

Excusés: M. Béal (Inspecteur de l'Education nationale), Mme Rezaïk (maire de Planfoy) Mme Fréring-Mainsel (PE), Mme Viallon (PE), M. Chapelon (Titulaire Remplaçant rattaché à l'école), Mme Barbieri Soulhiard (représentante des parents d'élèves)

Points mairie

-Présentation des nouveaux membres de la Municipalité suite aux élections de mars 2026: madame Miribel adjointe « Enfance, associations, commerce », monsieur Jourjon adjoint « travaux », monsieur Reghem adjoint « eau/environnement »;

A noter: la plupart des élus sont en charge de plusieurs dossiers.

-Sécurité école: les exercices réglementaires ont été réalisés au niveau de l'école; la perspective d'installer un boîtier multi fonctions opérationnel pour tous les types d'alerte (incendie, attentat intrusion et risques majeurs) a été étudiée mais reste en suspens à ce jour.

-Sécurité gymnase / organisation kermesse: la jauge de sécurité limite à 220 le nombre de personnes pouvant être accueillies dans l'espace Charles Exbrayat; de ce fait, la kermesse des deux écoles se fera à l'extérieur (dans la cour de l'école élémentaire) quelle que soit la météo; une réflexion sera menée en vue d'adapter l'organisation d'évènements à l'avenir au regard de cette contrainte.

-Organisation du centre de loisirs été 2026 et nouveaux aménagements: la petite salle a été aménagée afin d'accueillir les enfants dès cet été dans deux espaces distincts: salle périscolaire + petite salle école; des tables seront par ailleurs installées sous le préau pour élargir l'espace; les sorties au stade du Vignolet seront plus nombreuses avec à terme l'idée de délocaliser le centre de loisirs sur le site du Vignolet mais cela nécessite des aménagements notamment au niveau des sanitaires.

-**Temps de pause méridienne**: il a été proposé aux parents qui le souhaitent de venir assister à un temps de cantine du début à la fin. Un certain nombre de parents ont adhéré à cette démarche. Ils ont ainsi pu accompagner les enfants et le personnel de la cantine pour partager ce temps méridien. La municipalité a pu prolonger d'un an le contrat avec Ethic Table qui privilégie le bio et le local. Tous les jeudis du mois de juin, un pique-nique est organisé afin de permettre aux enfants d'avoir un temps conséquent de jeux à l'extérieur ou au gymnase en fonction de la météo. Cette initiative sera reconduite en septembre-octobre 2026.

A noter: la mairie a investi dans de la nouvelle vaisselle en verre en remplacement de gobelets en plastique notamment.

Plusieurs parents ont relayé une demande concernant la possibilité de dissocier les délais d'inscription cantine/ étude/ périscolaire ou de prévoir des délais plus tardifs qu'ils ne le sont actuellement.

En ce qui concerne la cantine, le délai ne pourra pas aller au-delà du mardi soir mais à partir de la rentrée 2026, il sera possible de procéder à l'inscription aux études et au bus jusqu'au jeudi.

A noter un petit changement concernant le mini bus du Guizay: à la rentrée 2026, il prendra en premier les élèves de l'école élémentaire à 16H30 pour ensuite prendre les élèves de l'école maternelle (c'est l'inverse actuellement).

Concernant les oublis d'inscription (cantine-étude-bus), la somme de 5 euros facturée actuellement va être revue à la baisse - dans le cas des fratries, l'oubli ne sera facturé qu'une seule fois.

-Un **conseil municipal jeunesse** va être mis en place à la rentrée 2026: les élections auront lieu en septembre 2026 ; un appel à candidatures sera fait auprès des élèves de l'école élémentaire et des adolescents de la commune de Planfoy; les heureux élus le seront pour deux ans.

-Un chantier de scouts a lieu cet été : ils vont être mobilisés pour embellir la cour de l'école : repeindre les jeux au sol dans la cour, les barrière en bois...par ailleurs, un tag réalisé par François Coutenson, « responsable service Enfance » viendra remplacer les mosaïques qui se trouvent sous le préau jouxtant le gymnase.

-**Commémorations**: l'école sera associée aux temps de commémoration prévus l'année scolaire prochaine afin notamment que la participation des enfants de l'école aux temps de commémoration puisse nourrir et enrichir leur parcours citoyen.

-**Réflexion autour de la cour** : la mairie va répondre à un appel à projet du parc naturel régional du Pilat sur l'adaptation des espaces publics et des bâtiments municipaux au changement climatique. Quelques pistes de réflexion sont envisagées parmi lesquelles réfléchir aux revêtements de sol (espace gravillons notamment).

En vue du conseil d'école, un mail anonyme a été relayé par une représentant des parents d'élèves concernant le temps de pause méridienne avec pique-nique le 26 mai (après la matinée « Nettoyons la nature »). Madame Miribel, adjointe « Enfance, associations, commerce » a fait une réponse aux parents qui avaient envoyé ce mail anonyme à une représentant des parents d'élèves. Un autre courrier anonyme a par ailleurs été relayé à deux représentantes des parents d'élèves incriminant le personnel municipal quant à des postures et propos « préoccupants ». Mme le Maire a adressé un courrier à cette famille

invitant « à la plus grande prudence dans la formulation et la diffusion d'accusations nominatives portant sur des professionnels identifiés ». Elle précise par ailleurs: « les élus municipaux demeurent disponibles pour recevoir les parents dans un cadre confidentiel et bienveillant. Ma porte, comme celle de l'équipe municipale, reste ouverte afin de permettre une écoute sereine et constructive ».

Suite à ce courrier anonyme, les agents municipaux ont décidé de déposer un préavis de grève pour le mardi 16 juin. Madame le Maire a adressé un courrier à l'ensemble des parents en précisant :« Les agents ont souhaité exprimer, à travers ce mouvement, un sentiment de difficultés relationnelles dans leurs échanges quotidiens ainsi qu'un besoin d'être davantage entendus et respectés dans l'exercice de leurs missions auprès des enfants».

Points école

L'école élémentaire Charles Exbrayat est un joyau à préserver dans l'intérêt de toutes et tous.

En guise de préambule, la directrice lit certains points relevés et notés dans le rapport d'évaluation d'école (année 2024-25) par les évaluateurs externes:

« Le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Points d'appui :

Le climat scolaire est perçu comme serein, grâce à une équipe enseignante soudée et attentive au bien-être physique et psychique des élèves. Le cadre, les locaux et l'environnement sont agréables. Il y a une très bonne relation avec les familles qui ont pleinement confiance en l'école. Les élèves ont envie d'aller à l'école et s'y sentent bien, écoutés.

Idées clés retenus:

L'équipe pédagogique a une forte ambition pour ses élèves qui s'appuie sur 2 axes :

- Une école européenne riche de ses composants qui s'ouvre sur le monde en mettant en œuvre des pratiques pédagogiques rares mais précieuses.
- Une recherche du bien-être de l'élève et de sa santé plurielle au service de son épanouissement.

Ces 2 axes ont comme avenir de se développer dans tous les temps de l'enfant en s'appuyant sur tous les partenariales (parents, périscolaire, cantine, maternelle...) en s'inscrivant dans cet écosystème éducatif.

L'équipe enseignante construit une identité forte à son école qui doit s'incarner mais aussi essaimer au-delà de l'école et au-delà de Planfoy. Un partenariat territorial démultipliera le dynamisme porté par la directrice et son équipe. »

-Bilan de l'année 2025-26

- Projets 2025-2026 et financement

RAPPEL budget APE-MAIRIE 97 euros par élève soit 7 663 euros

TOTAL des projets à financer 11 413,60 euros

Reste à financer 3 750,60 euros

Familles : 39 euros soit 3 081 euros

OCCE : 669,60 euros

Abonnements financés par l'APE: « Le Petit Quotidien », « Wakou », « Wapiti », « Un jour une actu » et « I Love English Kids », « Mon P'tit Sciences et Vie » et « Curionauts des Sciences » : 560 euros au total.

De chaleureux remerciements sont adressés à la mairie et à l'APE pour leur soutien financier et leur confiance.

- Cycle natation CP-CE1-CE2-CM1

Budget : 3 900 (transport) + 2,20 X 12 X 59 (entrées piscine 1 557,60)

5 457,60 euros soit un cycle de 12 séances

- Capoeira CM2 Pedigree Malungos 270 euros 6 séances
- Mini handball CM2 Adrian Denis Comité de la Loire de handball 240 euros 6 séances
- Musique et chants Sébastien Fayard 23 séances (pour tous les élèves) 2 346 euros
- Danse CP-CE1-CE2-CM1-CM2 Laura Patay et Nicolas Vendange 1 672 euros (8 séances pour tous les élèves)
- Judo CP-CE1-CE2-CM1-CM2 Abdelrani Lefkir 1 185 euros 10 séances pour tous les élèves) Alliance Judo Jomayère
- Jazz au sommet vendredi 26 septembre (pour tous les élèves) / (2 euros par élève)

• Autres projets

- Accueil d'une assistante de langue: Lynn Mwaisakenyi originaire du Kenya
- Sciences CE2-CM1-CM2 dans le cadre d'un partenariat scientifique avec deux étudiants de Telecom Lucie Anguille et Loris Debray (voir PV second conseil d'école)
 - Séance 1 : connaître les dangers de l'électricité, adopter les bons réflexes, savoir identifier un objet utilisant l'électricité
 - Séance 2 : connaître les différentes sources d'énergie
 - Séance 3 : savoir identifier un circuit en série et en parallèle, savoir dessiner un circuit simple, savoir construire un circuit simple, connaître les différentes propriétés des circuits en série et en parallèle
 - Séance 4 : savoir identifier des matériaux conducteurs et non conducteurs
 - Séances 5 et 6: réalisation d'un projet final

Les élèves ont effectué un quiz électrique. Ils ont établi une liste de questions et une liste de réponses (collées sur une boîte) sur deux colonnes différentes. À l'intérieur de la boîte, un circuit électrique a été construit. L'objectif était de relier une question et une réponse: la lampe s'allume lorsque la réponse est associée à la bonne question et reste éteinte sinon.

- Savoir construire un circuit électrique avec un objectif précis
- Utiliser les connaissances acquises pour créer un quiz
- Comprendre le fonctionnement d'un circuit modifiable
- Réaliser une boîte électrique fonctionnelle

- **Projet de la graine à l'arbre** : une activité co-organisée par Planfoy en transition et Bruno Reghem (parent d'élève et pépiniériste d'arbres champêtres) que toute l'équipe remercie chaleureusement pour la planification de ce projet riche et enrichissant

Objectifs: sensibiliser à l'environnement immédiat de l'école, notamment les forêts ; sensibiliser à l'importance de l'arbre dans notre environnement et nos paysages; observer des différentes étapes du cycle de germination d'une graine depuis le fruit jusqu'au végétal, sensibilisation aux sciences de la vie

Trois sorties en demi journée ont eu lieu les mardi 16 septembre CP-CM1, mardi 23 septembre CE1-CE2, mardi 30 septembre CM1-CM2 : trois parcours ont été retenus autour de l'école et du bourg de Planfoy.

Temps 1: une sortie en forêt pour chaque classe pour observer notamment les arbres, mais aussi les traces d'animaux, les champignons, les insectes.. Ramener du feuillage pour faire un herbier (voir annexes en fin de procès verbal) et des fruits sauvages pour en extraire les graines

Temps 2: traiter avec les élèves les graines pour aller jusqu'à les faire germer: mettre en contact des graines avec un substrat humide (sable) et laisser murer ces graines pendant plusieurs semaines au froid pour lever la dormance des graines

Temps 3: à partir de la fin de l'hiver, semer les graines en terrines et godets pour en faire des arbres et arbustes

Temps 4: proposer aux élèves de repartir avec un arbre et le replanter sur le site de leur choix.

Dernière séance le mardi 16 juin: travail du sol sur 3 ou 4 m², apport de compost, repiquage en pleine terre des plants, et paillage.

De chaleureux remerciements sont adressés à M. Reghem pour son investissement dans ce projet.

- **Programme TEAL CM1-CM2**

Le programme TEAL - Tous Epanouis A L'école - a pour objectif de favoriser un environnement scolaire positif et propice au développement de relations de qualité entre les élèves, afin de prévenir le harcèlement scolaire. Le programme, destinée aux classes de cycle 3, s'inscrit dans une démarche globale de promotion du bien-être en milieu

scolaire à travers le développement des compétences psychosociales essentielles pour lutter contre le harcèlement scolaire. Le podcast tourné le 26 février avec les élèves de la classe CM1-CM2 intégrera une série de podcasts intitulée « Les Énergies scolaires », où des acteurs de la communauté éducative apportent leur témoignage, partagent leur expérience dans des récits immersifs (durée : 7-8 minutes).

- **Semaine des mathématiques**: du CP au CM2, participation à la semaine des mathématiques proposée par M@ths en-vie sur le thème « Égalités »: mise en lumière de l'enjeu de l'égalité filles-garçons en mathématiques, en questionnant les stéréotypes

- **Permis piéton et permis internet**

-CE2-CM1: deux temps d'intervention de mesdames Clément et Enjabic (gendarmerie Bourg Argental et Saint-Genest-Malifaux pour le permis piétons

-CM2: deux temps d'intervention de mesdames Clément et Enjabic (gendarmerie Bourg Argental et Saint-Genest-Malifaux pour le permis internet

-Organisation de la fin d'année

-L'opération « nettoyons la nature » a eu lieu le mardi 26 mai avec l'école maternelle.

-La « Fête des sciences » de la GS au CM2 s'est déroulée le vendredi 29 mai après l'école.

-Le dernière séance du projet « de la graine à l'arbre » le 16 juin: travail du sol sur 3 ou 4 m², apport de compost, repiquage en pleine terre des plants, et paillage.

-La kermesse aura lieu le vendredi 19 juin à 18H00.

-Un après-midi « initiation au rugby » est organisé de 14H00 à 16H00 au stade du Vignolet le jeudi 25 juin pour tous les élèves de l'école.

A noter: Le club de rugby de Saint-Etienne, qui va ouvrir une antenne à Planfoy à la rentrée prochaine pour les enfants du CP au CM2, organise une réunion jeudi 18 juin à 18H00 dans la salle du conseil municipal.

-La mise en ligne du LSU second semestre sera effective le vendredi 26 juin.

-Les Olympiades des CM2 auront lieu le lundi 29 juin après-midi.

-Perspectives pour la rentrée 2026

- Nouveaux programmes d'EPS et d'histoire-géographie pour les cycles 2 et 3 avec une mise en place selon le calendrier suivant : septembre 2026 en CP et en CM1, septembre 2027 en CE1, CE2, CM2;

Nouveaux programmes sciences et technologie par les cycles 2 e 3 avec mise en oeuvre à la rentrée 2026 pour les CP et CM1 et à la rentrée 2027 pour les les CE1, CE2 et CM2;
Mise en oeuvre du nouveau programme EMC CE2 rentrée 2026;
Mise en oeuvre des nouveaux programmes CM2 mathématiques et français rentrée 2026.

- Au vu des incertitudes quant à la composition de l'équipe enseignante l'année scolaire prochaine, la directrice ne sera pas en mesure de transmettre aux parents les listes de fournitures avant les vacances d'été.
- Effectifs 2026-27 (au 8 juin 2026): 8 CP / 16 CE1 / 13 CE2 / 13 CM1 / 16 CM2 soit une baisse par rapport à cette année mais temporaire: à la rentrée 2027, les effectifs redeviendront comme ceux cette année 2025-26 (78 élèves).

- **Objectifs 2026-27:** faire vivre le label Euroscol (attribué jusqu'en mai 2027) et le label E3D (nouvellement attribué-voir annexe-il sera officiellement remis fin juin 2026)

Pour cette première demande de label E3D, le niveau 2 approfondissement a été d'emblée attribué: il reconnaît la mise en œuvre d'une stratégie exigeante qui s'adresse à tous les élèves en priorisant leur engagement dans des actions concrètes et réfléchies.

Pour information, le niveau 3 expertise est attribué lorsque la démarche E3D fait partie intégrante du pilotage de l'établissement.

Madame Miribel précise que suite aux travaux de rénovation énergétique, la baisse du coût en énergie atteint 47%.

La demande faite par la directrice d'accueillir d'une nouvelle assistante de langue (école EMILE) a été validée par France Education Internationale : Aoibhín Beirne d'origine irlandaise apportera une plus value linguistique et culturelle dans le cadre de l'enseignement de l'anglais au sein de l'école.

- Le **Programme AVELO 3** permet d'accompagner 350 nouveaux territoires peu et moyennement denses dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. La Communauté de Communes des Monts du Pilat a candidaté et est lauréate pour le programme AVELO3. Lydiane Tirel Fournaux (animatrice mobilité vélo) et Claire Legendre de l'association Du Vent dans les Mollets viendront proposer aux élèves:

- 1 atelier mécanique
- 1 atelier de remise en selle : réflexion autour d'un plateau de jeu autour du code de la route vu du ciel pour comprendre les comportements à adopter pour être en sécurité sur la chaussée
- 1 quizz sensibilisation à la question de la mobilité à vélo

- Dans le cadre de « **Jazz au sommet** », un spectacle sera présenté aux élèves le jeudi 5 novembre
- Un nouveau projet de chant choral en en cours de co construction avec Sébastien Fayard.
- Un cycle natation est en cours de planification pour deux niveaux de classe.

-Questions parents (temps scolaire)

A noter: Les questions des parents concernant les temps municipaux ont été traités dans la partie «mairie »;

En amont du conseil d'école, des parents ont « salué l'engagement de l'équipe enseignante dans les projets scolaires de cette année ». Ils soulignent: « Les interventions culturelles plaisent beaucoup aux enfants et nous mesurons la qualité du travail fourni. Le projet danse a été particulièrement apprécié ».

Plusieurs parents remercient l'école pour la continuité d'enseignement assuré en l'absence de madame Fréring-Mainsel depuis le 20 avril. La directrice précise que le remplacement a pu être assuré à 100%, ce qui mérite d'être souligné.

D'autres parents demandent si « une sortie de fin d'année, cinéma ou spectacle serait envisageable pour les années à venir ». La directrice précise que rien n'est figé. Dans le contexte actuel, avec toutes les incertitudes concernant la composition de l'équipe enseignante à la rentrée prochaine, il est difficile pour la directrice d'anticiper et de planifier les projets de l'année scolaire prochaine. Ce n'est pas à l'ordre du jour en cette fin d'année. Cela étant, la suggestion a bien été entendue.

Huit familles de l'école tiennent « à saluer l'engagement de l'équipe enseignante dans les projets scolaires de cette année. Les interventions culturelles plaisent beaucoup aux enfants et nous mesurons la qualité du travail fourni. » Elles précisent : « Au-delà des apprentissages, nous constatons chaque jour à quel point nos enfants sont heureux d'aller à l'école. »

Ces familles ont émis le souhait que soient évoqués les deux points suivants:

- le caractère facultatif de la participation financière : ces familles ne se positionnent pas contre la participation demandée (39 euros cette année) mais soulignent qu'il n'est pas mentionné en début d'année que la participation reste facultative. La directrice précise que l'année scolaire prochaine, la participation demandée aux familles sera très fortement réduite (afin de prendre en compte les remarques de plusieurs familles lors des deux précédents conseils d'école) et qu'il sera fait mention du caractère facultatif si une participation est demandée aux familles.

- le rôle des parents et la diversification des projets: ces mêmes familles constatent une redondance dans les projets (chants et danse notamment) en soulignant toutefois la qualité des projets menés. La directrice précise que ces projets viennent nourrir et enrichir le parcours artistique des élèves, que les projets reconduits ne sont pas des « copier-coller » et qu'ils permettent de fédérer l'ensemble des élèves de l'école autour de projets communs. Cela étant, les suggestions de « renouveler l'offre culturelle » et de « favoriser l'ouverture sur l'extérieur » dans les années à venir sont entendues. Elles seront partagées aux futures équipes enseignantes qui seront bien sûr à l'écoute même si elles resteront décisionnaires dans le choix des projets.

Quant à la vérification des comptes de la coopérative de l'école, dont madame Fréring-Mainsel est actuellement mandataire, elle pourra être assurée par un ou deux représentants des parents d'élèves lors du bilan OCCE fin septembre 2026.

Comme déjà mentionné, un mail anonyme a été relayé par un représentant de parents d'élève suite à l'opération « Nettoyons la nature ». La directrice a fait transmettre une réponse à cette famille en précisant qu'elle était disponible pour échanger de vive voix sur l'objet du mail concernant le temps scolaire.

Un courrier anonyme précédemment mentionné également portant des accusations envers le personnel enseignant a été transmis par deux représentantes des parents d'élèves. La directrice a partagé ce courrier anonyme à monsieur Béal, IEN. Il a été pris note des éléments relayés dans le courrier anonyme. Toute situation concernant un personnel enseignant relève de la compétence de l'Education nationale. La situation est prise en charge et traitée par la circonscription. Monsieur Béal précise que la situation d'un personnel enseignant incriminé par un parent dans un courrier anonyme n'a pas sa place dans un conseil d'école. La directrice et son équipe restent bien sûr disponibles pour échanger de vive voix avec les parents qui ont rédigé ce courrier anonyme. L'école et les parents sont des partenaires. Le partenariat est un levier pour construire, dans l'intérêt de tous, un rapport positif entre l'école et les familles. Les échanges entre partenaires ne sauraient avoir lieu avec des personnes qui masquent leur identité. L'équipe enseignante et les parents, en tant que partenaires, ont pour objectif commun l'intérêt et le bien être des élèves.

Au-delà de ce que la lecture d'un tel courrier anonyme suscite comme émotion(s), le parti-pris a été, avec les représentants de parents d'élèves, de réfléchir à comment accompagner une famille qui partage des « événements préoccupants » sur le temps scolaire et le temps municipal sous couvert d'anonymat. Une adresse mail va être créée afin de poser un cadre défini pour les échanges entre parents et représentants des parents d'élèves. Est par ailleurs notée la nécessité d'être plus explicite lors des réunions de rentrée notamment sur la composition et surtout les compétences du conseil d'école qui prend en compte l'intercommunalité et les questions de la vie scolaire. Il semble par ailleurs pertinent de rappeler que les représentants des parents d'élèves sont à l'écoute et disponibles tout au long de l'année et pas seulement quelques jours avant les conseils d'école. Concernant le format du conseil d'école, il est à repenser: la directrice propose de faire des commissions de travail afin d'avancer ensemble et de co construire des éléments facilitant le partenariat école-familles.

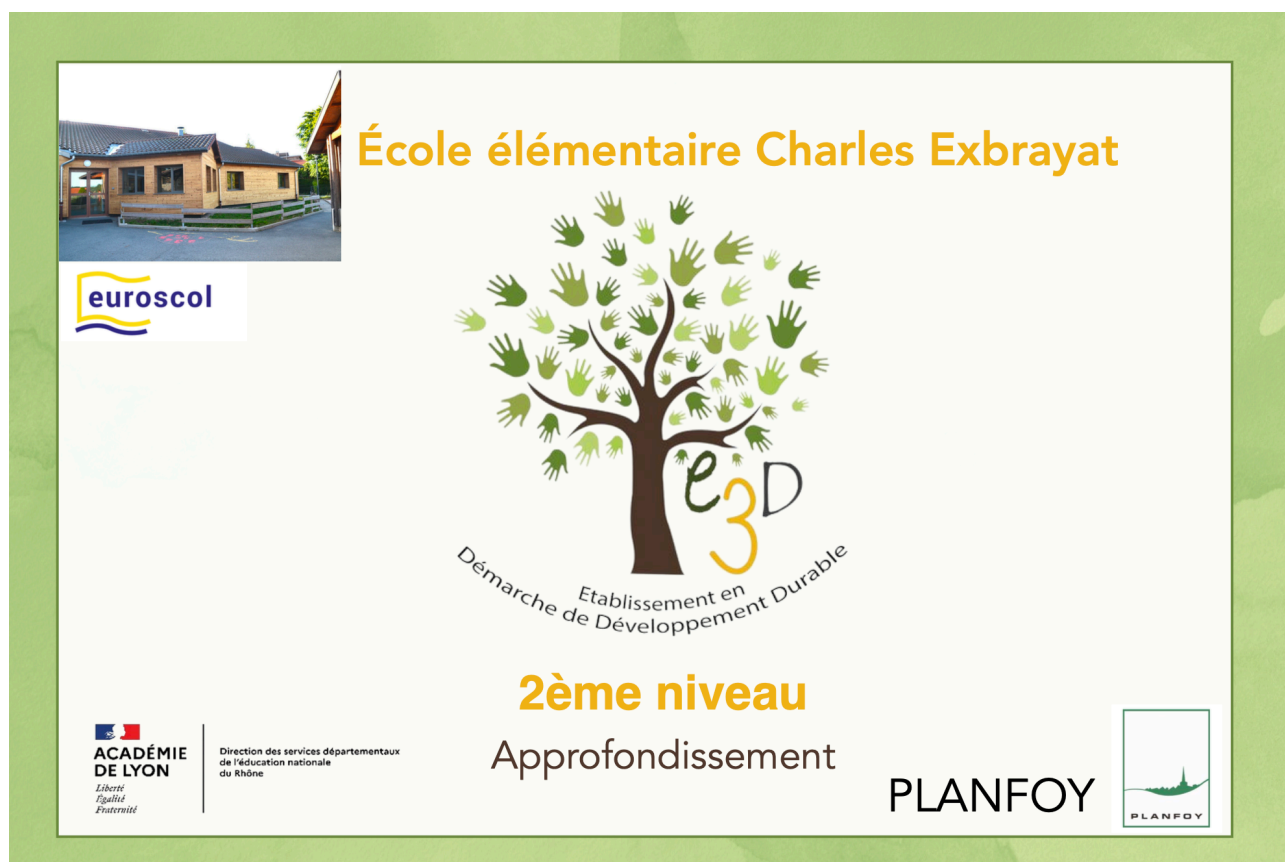
A noter: madame Barbieri-Soulhiard et madame Bonnissol ont proposé leur démission. Un acte fort pour témoigner du fait, qu'en tant que représentantes des parents d'élèves, elles ne souhaitent plus représenter des « parents qui relaient des actes ou des paroles » de façon anonyme qui vont à l'encontre de la façon dont elles souhaitaient exercer leur fonction basée sur des « valeurs de respect et de collaboration » pour le bien être des enfants et des équipes.

Pour information, madame Monasse, madame Teixeira, madame Dumay et madame Essertel-Roumeau restent les représentantes des parents d'élèves jusqu'au vendredi 9 octobre 2026 (date des prochaines élections des parents d'élèves).

La séance est levée à 20H15.

Elle est suivie d'un verre de fin d'année.

ANNEXE



École élémentaire Charles Exbrayat

euroscol

e3D
Démarche de Développement Durable
Etablissement en

2ème niveau
Approfondissement

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Rhône

PLANFOY